

## ACCORD COMMERCIAL ENTRE LE CANADA ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE

Signé à Ottawa et à Wellington, le 23 avril 1932

EN VIGUEUR LE 24 MAI 1932

*Voir Recueil des Traités, 1932 n° 2*

Cet Accord a été prolongé pour six mois en mai et en novembre 1933, pour un an en mai 1934, et pour une nouvelle période de six mois en mai 1935, en vertu des arrêtés en conseil suivants:

C.P. 1016, 23 mai 1933.

*Voir la Gazette du Canada, Extra du 23 mai 1933.*

C.P. 2283, 1er novembre 1933.

*Voir la Gazette du Canada, Extra du 4 novembre 1933.*

C.P. 978, 10 mai 1934.

*Voir la Gazette du Canada, Extra du 11 mai 1934.*

C.P. 1234, 10 mai 1935.

*Voir la Gazette du Canada, Extra du 18 mai 1935.*

Amendé en novembre 1935 et prolongé jusqu'au 31 juillet 1936, en vertu de l'arrêté en conseil suivant:

C.P. 3579, 14 novembre 1935.

*Voir la Gazette du Canada, Extra du 21 novembre 1935.*

Prolongé en juillet 1936 jusqu'au 30 septembre 1937 avec modifications apportées en novembre 1935, en vertu de l'arrêté en conseil suivant:

C.P. 1891, 23 juillet 1936.

*Voir la Gazette du Canada, Extra du 29 juillet 1936.*

Amendé en septembre 1937 et prolongé jusqu'au 30 septembre 1938, tel qu'amendé en novembre 1935, en vertu des arrêtés en conseil suivants:

C.P. 2415, 29 septembre 1937.

C.P. 2416, 29 septembre 1937.

*Voir la Gazette du Canada du 1er octobre 1937.*

Prolongé en août 1938 jusqu'au 30 septembre 1939, tel qu'amendé en novembre 1935 et en septembre 1937, en vertu de l'arrêté en conseil suivant:

C.P. 2094, 25 août 1938.

*Voir la Gazette du Canada du 3 septembre 1938.*